



AVIS PUBLIC
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 3 SEPTEMBRE 2025 À 18H00

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, greffière de la Ville d'Otterburn Park;

QU'une séance extraordinaire a été convoquée et qu'elle sera tenue au Centre Marcel-Lacoste, situé au 545 chemin des Patriotes Sud, à Otterburn Park, le **mercredi 3 septembre 2025 à 18h00**.

Il sera pris en considération les sujets suivants, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. **Adoption de l'ordre du jour**
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
2. **Première période de questions**
3. **Adoption des procès-verbaux des séances du conseil et dépôt des procès-verbaux des réunions, des commissions et des comités**
4. **Avis de motion**
5. **Règlementation**
6. **Administration générale**
 - 6.1 Rupture du lien d'emploi
7. **Finances**
8. **Développement et mise en valeur du territoire**
9. **Travaux publics**
10. **Famille, culture et loisir**
11. **Environnement**
12. **Sécurité aux citoyens**

13. Affaires nouvelles
14. Deuxième période de questions
15. Levée de la séance

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 29 AOÛT 2025
Me Alexandra Quenneville, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE LA GREFFIÈRE

Je, soussignée greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 29 août 2025 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Me Alexandra Quenneville
Greffière